



COMITÉ DE BRETAGNE DE BRIDGE



COMMISSION DES COMPÉTITIONS *** ORGANISATION DES COMPÉTITIONS 2020 - 2021



FEDERATION FRANCAISE DE BRIDGE

COMITE DE BRETAGNE SAISON 2020-2021

COMMISSION DES COMPETITIONS

Président du Comité	Jean-Louis GUILLOT guillot.comite@wanadoo.fr	Tél. 02.99.62.56.26	5, rue du grand pré 35690 Acigné
Vice-Présidente Chargée des clubs/Présidente District Est	Marie-Cécile MORVAN mie.c@ty-morvan.fr	Tél. 02.99.63.04.79 Tél. 06.47.86 39.07	8 square de Sendai 35700 Rennes
Vice-Président Chargé des Relations extérieures/Partenariat	Gérard GLOAGUEN gerard.gloaguen@gmail.com	Tél. 06 80 07 02 83	7 rue Edgar Quinet 29200 Brest
Directeur Compétitions	Laurent CAMIN caminololo@aol.com	Tél. 06-76-13-28-75	7 chemin des Garennes 35800 Dinard
Présidente District Nord	Joëlle HENRY henry.joelle@wanadoo.fr	Tél. 06-85-36-03-54	22 rue de La Tullaye 22000 Saint-Brieuc
Présidente District Sud	Isabelle EONO isa.eono@gmail.com	Tél. 06-85-12-28-91	1 bis rue François d'Argouges 56000 Vannes
Président District Ouest	Marcel TANGUY m.tanguy@neuf.fr	Tél. 06-21-00-27-47	110 rue Dr Alexis Corre 29200 Brest
Trésorière	Claude GOUVERITH claude@gouverith.com	Tél. 06-70-13-60-20	5, rue Kérozen 56000 Vannes
Membre	Georges SOUBIROUS georgessoubirous@laposte.net	Tél. 06 85 73 09 34	Kerbily 56420 Plaudren
Membre	Jean-Michel CARPENTIER jmcarp@free.fr	Tél. 06 85 52 08 37	13, rue du Vourh Coz 56470 La Trinité S/Mer
Secrétaire administrative	Christiane LECLERC leclerc48@hotmail.com	Tél. 02 96 78 50 38 Port. 06 12 78 64 13	11, place de Normandie 22000 Saint-Brieuc

SOMMAIRE

Nouveautés	P. 3
Quelques rappels	P. 5
Règlement des compétitions 2019-2020.....	P. 8
Lieux, dates, horaires.....	P. 9
Finales de ligue.....	P. 10
Forfaits et abandons.....	P. 11
Challenge du Comité de Bretagne.....	P. 12
Tarifs 2020-2021.....	P. 13
Epreuves par paires.....	P. 14
Epreuves par équipes	P. 21
Espérance/2 et /4.....	P. 28
Coupe de France.....	P. 29
Les Interclubs.....	P. 30
Le Patton breton Oceania.....	P. 36
La Coupe des clubs.....	P. 37
Le Simultané Open de France.....	P. 38

NOUVEAUTES TRES IMPORTANTES pour la saison 2020-2021

L'épidémie du Coronavirus a perturbé toute la saison 2019-2020 et les compétitions non terminées ont été purement et simplement annulées sauf la Coupe de France et la Coupe des Clubs.

La saison 2020-2021 débutera début décembre, avec un chevauchement sur la fin de la saison 2019-2020.

COMPETITIONS

Toutes les compétitions seront impactées par le raccourcissement de la saison.

Vous trouverez tous les renseignements pratiques compétition par compétition à partir de la page 15.

OPEN et MIXTE Excellence /2

Uniquement jusqu'à la finale de ligue. **Pas de finale nationale.**

OPEN et MIXTE Honneur /2, jusqu'à la finale nationale.

OPEN et MIXTE Excellence et Honneur /4, jusqu'à la finale nationale.

TOUTES LES COMPETITIONS PROMOTION /2 et /4 s'arrêtent aux FC.

Il est prévu une Fête régionale des vainqueurs Promotion dans chaque comité du 4 au 7 mai 2021 (mais pour le moment la FFB n'a donné aucune précision).

DAMES / 2

Suite au peu d'enthousiasme des bridgeuses de tous les comités au sujet de la nouvelle organisation du Dames/2, cette formule est abandonnée pour la saison 2020-2021.

De plus, toutes les phases du Dames/2 se joueront obligatoirement en semaine.
Excellence : une FL et pas de FN – Honneur : ni FL ni FN.

DAMES/4

En Excellence, une **FL directe** et pas de FN. En Honneur, ni FL ni FN.

SENIOR MIXTE /2 et SENIOR MIXTE /4 (toutes divisions)

Ces épreuves s'arrêteront à la finale de comité.

SENIOR OPEN /2

Pas de finale de ligue en Excellence et Honneur **MAIS une finale nationale.**

SENIOR OPEN /4

* Excellence et Honneur : finale de ligue et finale nationale.

ESPERANCE/2

Cette compétition se déroulera en finale nationale directe en simultané.

ESPERANCE/4

Cette compétition est purement et simplement supprimée pour la saison 2020-2021.

TROPHEE DE FRANCE

Cette compétition est purement et simplement supprimée pour la saison 2020-2021.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les joueurs classés 2♣ peuvent jouer sous certaines conditions en Promotion.

Les joueurs 1♣ peuvent faire de même en Honneur.

Ces dispositions s'appliquent pour les compétitions de la saison 20-21 et après (et donc pas pour la fin de la saison 19-20).

Voici les conditions :

Article 15 - Divisions

Les divisions Promotion, Honneur et Excellence regroupent :

* Pour la division Promotion, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB nouveaux licenciés, classés en 4ème série, en 3ème série, **en 2ème série HQ ou en 2ème série Trèfle** à l'exclusion de ceux antérieurement classés en 1ère série **ou en 2ème série Majeure. Si la paire comprend un joueur classé en 2ème série, son IV ne pourra être supérieur à 76.**

* Pour la division Honneur, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des paires dont l'indice de valeur est au moins égal à 78 ou comportant au moins un joueur ou une joueuse classée en 2ème série **ou en 1ère série Trèfle ou en 1ère série trèfle hors quota. Si la paire comprend un joueur classé en 1ère série, son IV ne pourra être supérieur à 120.**

Article 29 – Divisions

Les divisions Promotion, Honneur et Excellence regroupent :

Pour la division Promotion, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB nouveaux licenciés, classés en 4ème série, en 3ème série, **en 2ème série hors quota ou en**

2ème série Trèfle à l'exclusion de ceux antérieurement classés en 1ère série ou en 2ème série Majeure.

Une équipe peut comprendre au plus deux joueurs classés en deuxième série.

L'IV d'une équipe comprenant au moins un joueur classé en 2ème série ne peut être supérieur à 152.

Pour la division Honneur, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des équipes dont l'indice de valeur est au moins égal à 156 ou comportant au moins un joueur ou une joueuse classée en 2ème série. **Elle peut comprendre au plus un joueur classé en 1re série Trèfle ou en 1ère série Trèfle hors quota mais l'IV de l'équipe ne peut être supérieur à 240.**

Pour comprendre l'onglet points de l'espace licencié, [cliquez ici](#)

QUELQUES RAPPELS

Les licences doivent être renouvelées avant la participation à toute compétition.

Sinon, exceptionnellement, pour la saison 2020-2021, pour les joueurs qui auraient des difficultés à revenir dans leur club, la FFB autorise le renouvellement **jusqu'au 31 décembre 2020.**

DIVISION NATIONALE MIXTE/2

La composition de la DN Mixte/2 initiée la saison passée sera maintenant la suivante :

- * Les 20 premières paires candidates de la FL 2019-2020,
- * Les paires descendant de la DN 1 Mixte/2 dans la ligue, à condition qu'au moins 1 joueur soit licencié dans un des comités de la ligue,
- * Les 6 premières paires candidates de la FL du Mixte/2 Excellence 2019-2020.
- * On complète à 28 parmi les paires candidates.

COUPE DES CLUBS

A cet instant, il est très difficile de faire un constat sur la fréquentation de cette nouvelle épreuve. Du fait de la pandémie les 12 dates, dont la limite était début mai, n'ont pu toutes être jouées et la majorité des clubs ont dû reprogrammer au moins entre 3 et 5 dates.

Pour rappel, la Coupe des Clubs est une compétition fédérale/2 créée la saison dernière pour « booster » la fréquentation des tournois de régularité et organisée dans les clubs, avec un classement par série.

12 dates seront retenues par chaque club pour la saison 2020-2021.

Toute paire **indissociée** est inscrite de fait à la phase qualificative de la Coupe des Clubs, dès lors qu'elle a participé à au moins 7 tournois de qualification dans un même club.

Sur les 12 tournois déclarés, les sept meilleurs résultats seront pris en compte pour la qualification au stade suivant.

La paire inscrite concourt dans la série du joueur de plus fort indice.

Bien que qualificatif à une finale dotée comme une épreuve fédérale, le tournoi de régularité reste accessible à tout joueur admis par le club, qu'il ait l'intention ou non de participer à cette phase qualificative.

Les remontées des résultats se feront sur le site de la FFB avec FFBClubnet comme un tournoi de régularité. Lors de la phase qualificative, les droits de table sont ceux en vigueur dans le club pour un tournoi de régularité. Pour cette phase, les points d'expert seront doublés.

Un classement par division permettra aux joueurs de tous les niveaux de pouvoir prétendre à jouer la finale nationale en simultané le vendredi 18 juin 2021.

Les gagnants de chaque série représenteront leur club. Ainsi quatre clubs recevront la « Coupe des clubs » pour la saison concernée.

Une dotation spéciale de PP et PE récompensera les joueurs.

Les détails de l'organisation sont expliqués en page 37.

LE SIMULTANE OPEN DE FRANCE (voir en page 38).

CATEGORIES D'AGE

Junior

Junior = né à partir du 01/01/1996 (ne pas avoir 25 ans au 31/12/2020)

Senior (art. 5-2 du RNC)

Les joueurs nés en 1957 sont seniors à partir de cette saison.

Les joueurs nés en 1958 seront seniors à partir de la saison 2021-2022.

A partir de la saison 2022-2023, seront seniors les joueurs ayant au moins 65 ans le 31 décembre de la saison.

COMPOSITION DES EQUIPES

Art. 29 du RNC : Une équipe est composée de 4 à 6 joueurs. Toutefois, dans les compétitions Promotion, Espérance, en Interclubs divisions 4 et 5 et pour **toutes** les compétitions Senior, les équipes peuvent comprendre 7 joueurs.

Art. 34-4 du RNC – *N.B.2* : Pour les compétitions Promotion un complément peut être accepté (*mais pas un remplacement*) - aux conditions de l'art.34-3 - jusqu'au début de la finale de ligue.

N.B.3 : Pour l'**Interclubs division 5**, les compléments d'équipes peuvent être acceptés pendant la finale de comité ; il appartient aux comités d'en fixer les conditions dans le règlement de l'épreuve.

Le Directeur national des compétitions peut autoriser un complément d'équipe avec un et un seul joueur jusqu'au début de la finale nationale et uniquement pour permettre à cette équipe de présenter exactement 4 joueurs.

En **Interclubs D4**, s'il n'y a pas de demi-finale de comité, un complément à 7 joueurs peut être accepté jusqu'au début de la finale de ligue.

REPECHAGE EN CAS DE FORFAIT

Art. 22 du RNC (*ajout*) : Les critères pour la qualification pour la finale de comité sont de la compétence du comité organisateur. Sauf disposition contraire prévue dans le règlement du comité, quand une paire qualifiée pour la finale de comité déclare forfait, **la place vacante est attribuée au concurrent suivant appartenant au même groupe.**

ORGANISATION DES EPREUVES

En raison du nombre restreint de participants sur certains centres, il a été décidé d'opérer des regroupements pour pouvoir organiser des compétitions cohérentes donc :

Pas de centre en épreuves par paires si moins de 8 paires et **par équipes** si moins de 6 équipes.

♦ **Il n'y a plus de pénalités financières en cas d'inscriptions retardataires en Promotion et Espérance**

NON CUMUL

La participation d'un joueur/joueuse à un Championnat de France dans une division Excellence, Honneur ou Promotion exclut la participation de ce joueur/joueuse dans une autre division de la même épreuve.

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS 2020/2021

Inscriptions

♦ Dates-limites d'inscription :

1 : 16/11/2020

2 : 14/12/2020

3 : 18/01/2021

4 : 15/02/2021

5 : 12/04/2021

Date Limite d'inscription			
Paire	EXC	HON	PROMO
Open	2	2	4
Mixte	2	2	3
Dame	2	1	2
Senior	4	2	1
Senior Mixte	4	2	1

Date de début des épreuves (DDE)			
Paire	Exc	Hon	Promo
Open	23/01/21	24/01/21	18/04/21
Mixte	09/01/21	10/01/21	31/01/21
Dames	20/01/21	03/12/20	14/01/21
Senior	31/03/21	27/01/21	06/01/21
Senior Mixte	30/03/21	26/01/21	05/01/21

Quatre	EXC	HON	PROMO
Open	1	1	2
Mixte	4	4	4
Dame	3	1	3
Senior	4	4	4
Senior Mixte	3	3	3

Quatre	Exc	Hon	Promo
Open	12/12/20	12/12/20	09/01/21
Mixte	27/03/21	06/03/21	27/03/21
Dame	20/02/21	19/12/20	20/02/21
Senior	13/04/21	09/03/21	23/03/21
Senior Mixte	02/02/21	09/02/21	16/02/21

Paire	DLI	DDE
DN Mixte/2	2	09/01/21
DN3/2	4	06/03/21
P. Esp	5	29/05/21
Sim. Op. France	X	25/05/21
C. des Clubs	X	18/06/21

Quatre	DLI	DDE
DN4 Ligue	1	12/12/20
Patton breton	1	07/01/21
C. de France	3	04/02/21
Les Interclubs	5	08/05/21
Q. Esp		Supprimé
Trophée		Supprimé

♦ Engagements

Les joueurs s'inscrivent dans leur club avant la date-limite d'inscription (DLI). A la DLI, le club s'assure que les joueurs sont à jour de leur licence et transfère au Président de district le dossier complet (bordereau + liste + droits d'inscription) des inscriptions. Une semaine après la DLI, **aucune nouvelle inscription ne sera acceptée**, sauf si elle peut permettre à la Direction des compétitions et au Président de district après concertation de mieux les organiser. (Par exemple : compléter une table, une poule ou remplacer un forfait provoquant un déséquilibre.) Il y aura probablement mise en place d'une liste d'attente comme cela existe déjà entre deux stades d'une même épreuve où les premiers éliminés attendent le désistement des qualifiés. Une inscription ne peut être exécutée que si la feuille d'inscription comporte **avec précision** les renseignements suivants : code simple FFB de l'épreuve, Numéro de licence, Nom et Prénom. (Nota : le joueur cité en premier remplit le rôle de Capitaine, et ce, par paire ou par quatre.) L'inscription ne sera effective que si le club des joueurs a bien reçu les droits afférents, ce qui veut dire que ledit club se trouve garant des droits d'inscription.

♦ Vérification des inscriptions

Soit sur votre espace licencié du site de la fédération : <https://licencie.ffbridge.fr> , soit dans votre club par affichage. *Comme une erreur peut toujours arriver, n'attendez pas la dernière minute pour contrôler votre inscription et, si vous avez un doute, avertissez le responsable des compétitions de votre club, le Président de votre Club/District ou le secrétariat du comité.*

Lieux, dates et heures des rencontres

En règle générale, le lieu et les dates sont indiqués sur les calendriers ou plus loin dans le descriptif de chaque épreuve. Occasionnellement, des changements peuvent intervenir. Vérifiez toujours auprès de votre club s'il y a des modifications dans l'organisation des compétitions auxquelles vous êtes inscrit.

♦ Par Paires

- *Quand une épreuve se déroule en 2 séances le même jour, en week-end :*

Samedi : L'après-midi : 14h et 1h15 après la fin de la 1ère séance.

Dimanche : Le matin : 9h et 14h.

Dans les deux cas, les joueurs ont l'assurance d'une **pause de 1h15** pour se restaurer ou se reposer. L'arbitre ne peut pas modifier l'horaire du début de la première séance, mais peut moduler (+ ou - 1/2H) le début de la seconde pour assurer un temps de repos correct entre les séances.

- *Quand une épreuve se déroule en semaine sur un même jour :*

* **senior** : 2 séances commençant à 9h30.

* **dames** : 2 séances commençant à 9h30.

- *Quand une épreuve se déroule en 3 séances sur un week-end :*

Le samedi : 14h et 1h15 après la fin de la 1ère séance, l'horaire du début de la 3ème séance est fixé au **dimanche 11h pour toutes les épreuves en trois séances**.

♦ Par quatre

Matches isolés en semaine (Coupe de France)

Les rencontres ont lieu dans le club de l'équipe citée en premier (recevant) à la date prévue dans le calendrier du Comité. Les dates étant définies avant les inscriptions, elles ne peuvent être changées que pour des raisons graves ou en cas de force majeure. Si les clubs sont à plus de 100 km, le match peut avoir lieu dans un club situé à mi-chemin.

Aucune dérogation ne sera donnée pour le dernier tour d'une épreuve organisée en Poule. Pour les autres tours, en cas d'impossibilité pour une équipe de jouer à la date fixée, l'autre équipe propose alors 3 nouvelles dates situées avant la date prévue. En cas d'impossibilité pour une équipe Home Team (**recevant**) de jouer à la date prévue, cette équipe **deviendra visiteuse** pour le tour considéré.

A ce stade, en cas de nouvelle impossibilité d'entente, le dossier sera transmis au directeur des compétitions qui tranchera après avoir consulté les deux capitaines, en accord avec le président du comité.

Matchs sur 2 jours :

* **En semaine (senior) : début à 13h. Le 2^e jour, 9h30 ou 10h selon le nombre de tours.**

* **En week-end : début : début à 13h. Le 2^e jour, 9h30 ou 10h selon le nombre de tours.**

♦ Formule des matchs : En règle générale :

5 à 6 équipes : Poule de 5 tours de 18 donnes avec mi-temps

7 à 8 équipes : Poule de 7 tours de 12 donnes sans mi-temps ou 7 tours de 14 donnes (si bye)

9 à 10 équipes : Poule de 9 tours de 10 donnes

11 à 12 équipes : Poule de 11 tours de 8 donnes

13 équipes : Poule de 13 tours de 7 donnes

A partir de 14 équipes : Patton suisse

En Promotion, le nombre d'étuis en circulation est diminué.

Le découpage horaire prévisionnel des matchs est envoyé avec les convocations.

Finales de Ligue (2020-2021)

Les finales de ligue occasionnent en général plus de déplacement pour les joueurs. Afin de leur permettre de s'organiser et de gérer au mieux leurs horaires, les différentes organisations des épreuves sont prédéterminées et ne seront changées qu'en cas de force majeure mais toujours en respectant une pause méridienne (1h15) pour les compétitions par paires. Pour les compétitions par équipes, les horaires prévisionnels sont fournis avec les convocations.

L'accès aux finales de ligue est payant : 32 € par paire, 66 € par équipe (une majoration de 2 €/paire et de 4 €/équipe et par journée sera peut-être prévue).

Bien entendu, les dispositions décrites ci-dessous sont conformes à l'organisation prévue par la FFB. Si celle-ci venait à changer pour la prochaine saison, ces dispositions seraient adaptées de façon idoine.

Début: 13h30 pour toutes les épreuves commençant en début d'après-midi

♦ LIGUE PAR PAIRES

* **Open/2 et Mixte/2 Excellence et Honneur (44 paires)** – 4 séances sur 2 jours
samedi : 13h30 et 17h15 - dimanche : 10h et 14h

* **Dames/2 Excellence (32 paires)** - 3 séances sur 2 jours (en semaine pour cette saison) :
- 1^{er} jour : 13h30 – 17h45
- 2^e jour : 10h

* **Pas de FL en Dames/2 Honneur cette saison.**

* **DN3 /2 (36 paires)** : horaires et nombre de donnes jouées identiques pour les 2 week-ends
- samedi : 13h30-16h15 (18 donnes) - Pause de 20 à 30 mn - Fin vers 19h30 (18 donnes)
- dimanche : 10h-12h15 (16 donnes) et 14h-16h30 (18 donnes)

* **DN Mixte/2 (28 paires)** : horaires et nombre de donnes jouées identiques pour les 2 week-ends
- samedi : 13h30-16h45 (21 donnes) - Pause de 20 à 30 mn - Fin vers 20h15 (21 donnes)
- dimanche : 10h-12h45 (18 donnes) et 14h15-17h30 (21 donnes)

* **Pas de FL en Senior Open et Senior Mixte/2 cette saison.**

♦ LIGUE PAR EQUIPES

* **Dames Excellence : Une FL directe pour cette saison**
samedi : 13h30 et dimanche : 9h30 ou 10h selon le nombre de matchs

* **Pas de FL en Dames/4 Honneur et Promotion cette saison.**

* **Senior Open Excellence et Honneur** se déroulant à La Baule (Les Floralies) : Toutes les épreuves des 2 divisions en 6 matches de 14 donnes avec mi- temps
* 1^{er} jour : 13h
* 2^e jour : 10h

* **Pas de FL en Senior Mixte/4 cette saison.**

* **Pour les épreuves Open, Mixte, DN4/4 et les Interclubs se déroulant dans les clubs :**
6 matchs de 16 donnes (avec mi-temps) ou 8 matchs de 12 donnes (sans mi-temps) selon le nombre d'équipes en lice.

Forfaits et Abandons

«Le scratch nuit gravement au bridge, à consommer avec modération»

Devant l'augmentation du nombre des forfaits pour le début de certaines épreuves, les demi-finales et les finales de Comité, il sera fait une application plus stricte du règlement.

Sauf en cas de force majeure, définie comme imprévisible et irrésistible, c'est-à-dire insurmontable, (accident, maladie et événement familial grave et inopiné), les règles ci-après énoncées seront appliquées :

• Avant le 1er tour d'une épreuve par paires ou par 4

Le remboursement des engagements en cas de forfaits sera accepté – s'il y a demande- si les annonces de forfait entrent dans le délai prévu par le règlement des compétitions, **à savoir 15 jours avant la compétition pour les compétitions par 4 et 8 jours en cas de compétitions par paires** ; de même, il sera accepté si le forfait peut avoir été causé par une décision du comité (par exemple, en cas d'un changement de lieu pour une épreuve).

En cas de forfait au-delà des délais prévus, il est rappelé qu'on ne rembourse que sur demande dûment motivée (auprès du club qui transmet au (à la) pdt (e) de district) et, éventuellement, sur justificatif.

• Finale de comité

Les **PAIRES** et les **EQUIPES** ayant participé à un premier tour, et qui ne se présenteront pas pour la suite sans avoir prévenu de leur forfait, seront passibles de sanctions disciplinaires (*interdiction de participer à la même compétition la saison suivante*). Les forfaits doivent être confirmés par envoi d'un courriel à la Direction des Compétitions (directeur des compétitions et secrétaire du comité), un envoi peut être fait à partir du « lien internet » de la convocation.

• Abandon en cours de compétition

En cas d'abandon durant une compétition fédérale, à quelque stade que ce soit, l'article adéquat du R.N.C. sera appliqué, et le ou les joueurs de la paire ou de l'équipe qui ont abandonné pourront être présentés devant la Chambre Régionale de Discipline.

• Remplaçants

Si vous êtes le premier éliminé (paire ou équipe) d'une compétition, vous serez prévenus (éventuellement par l'intermédiaire du président de votre club) en cas de forfait d'une paire ou d'une équipe qualifiée, pour la remplacer. **EN AUCUN CAS** vous ne devez prendre l'initiative de contacter les responsables (district, secrétariat) pour savoir si vous êtes repêché. **Le premier éliminé est contacté par la secrétaire du comité. En cas d'impossibilité de le joindre et d'avoir confirmation de son repêchage, l'équipe suivante (ou la paire) est contactée. Si cette équipe confirme sa participation, le premier remplaçant perd sa place. Le même principe sera appliqué à chaque désistement suivant.**

Règles applicables pour les qualifications

Le nombre de qualifiés par centre est établi au prorata du nombre de participants (**et non pas des inscrits**) en utilisant la **méthode du meilleur reste**.

Pour les épreuves par paires, les paires qualifiées d'office (champions sortants ou règlement particulier) sont hors-quota et ne modifient pas le nombre de qualifiés par centre.

CHALLENGE du COMITÉ de BRETAGNE

Le Patton breton fait partie du challenge du comité de Bretagne comme les tournois régionaux.

L'épreuve est classée en catégorie 4 (art. 143-4 du RNC).

Cette compétition homologuée par la FFB, et donnant droit à attribution de **points de performance**, se joue par équipe de 4 à 8 joueurs, un jeudi soir par mois entre 19h30 et 20h, de janvier à mai.

La composition des équipes est libre, huit joueurs première série peuvent jouer ensemble et huit joueurs quatrième série aussi, les équipes peuvent également être composées de joueurs de plusieurs séries différentes.

Deux matches de 12 donnes par soirée. Les points de match sont transformés en points de victoire après calcul du handicap.

♦ Barème du handicap pour chaque match

Le calcul du handicap est le même que celui du Trophée de France (art. 57 du RNC):

Handicap: Le nombre de donnes X la différence de l' IV moyen des 2 équipes / 20.

En cas de nombre non entier, le handicap sera à l'entier le plus proche. *En cas de résultat à 0,5 juste, le handicap sera arrondi à l'entier inférieur.*

*Exemples : IV 360 (moy. 90) vs IV 240 (moy. 60) - Écart : 30 * 12 / 20 = 18 Imps*

Trois demi-finales régionalisées regrouperont les qualifiés des éliminatoires. Une finale regroupant les meilleures équipes au classement de chaque centre est prévue en fin de saison.

Le nombre de centres de qualification n'est pas limité, mais il est souhaitable qu'il y ait 10 équipes par centre. Les équipes s'inscrivent dans le centre de leur choix et se qualifient pour la ½ finale dans le centre régional dont dépend le centre où ils ont joué les matchs éliminatoires.

Un club désirant organiser ce challenge et ayant son tournoi du soir le jeudi peut parfaitement l'organiser un autre jour avec l'accord des équipes concernées.

Dans chaque poule, les présidents des clubs concernés décident, après concertation, des dates et lieu des épreuves en respectant au mieux le calendrier.

♦ Dotation en points du Patton

Les participants reçoivent une dotation en points de challenge en fonction du stade atteint et du nombre de donnes jouées comme décrit dans le règlement du challenge (disponible sur le site du comité).

Les tournois régionaux font partie du Challenge breton. Les IV des joueurs retenus pour ces épreuves sont ceux de la saison en cours AU MOMENT DE L'EPREUVE.

Donc, les tournois régionaux se déroulant après la mise à jour des licences par la FFB (entre le 15 et le 20 juillet) **prendront en compte les nouveaux IV des joueurs.**

Tarifs 2020-2021

♦ COTISATION ANNUELLE DES CLUBS : 130 €

♦ DROITS DE TABLES (prix par paire) prélevés directement par la FFB : 1,52 € DONT :

* Part FFB : 1,12 € et

* Tournois de régularité : 0,40 €

* Tournois simultanés (RSG ou privés) : 0,40 € par paire reversés au comité

♦ TOURNOIS REGIONAUX, depuis le 1er juillet 2016

- Part du comité : 0,90€ / paire à régler directement au comité (pas de facture envoyée)
- Part de la FFB : 0,06€ / donne (attendre la facture envoyée par la FFB)

♦ LES LICENCES

Licence : 40 € (part fédérale : 16,50 €) - Licence Junior : 10 € (Junior = né à partir du 01/01/1996)

Toute création de licence est gratuite (joueur qui n'a **JAMAIS** eu de licence ou dont la licence trop ancienne a été « purgée » par la FFB)

Une surtaxe de 10,50 € (correspondant à la part comité de la licence) par joueur non licencié dans LA LIGUE Anjou-Bretagne sera appliquée lors de l'inscription à la 1ère phase des compétitions, que ce soit par paires ou par équipes sauf en DN3/2, DN Mixte/2 et DN4/4.

♦ LES EPREUVES PAR PAIRE (prix par paire)

Une surtaxe de 6 € (sauf en Promotion et en Espérance) sera perçue pour toute inscription faite après la DLI.

- Honneur et Promotion : 32 € par phase
- **En Excellence, si une paire est exemptée de 1/2 FC : 32 € à l'inscription et 16 € à la table le jour de la FC**
- **Excellence (Dames) Finale directe : 48 €**
- Espérance : 20 € (cette saison, uniquement une FN).

♦ LES EPREUVES PAR QUATRE (prix par équipe)

Une surtaxe de 12 € (sauf en Promotion) pour toute inscription faite après la DLI.

- 1/2 finale = 80 €, Finale = 48 €. Si une seule phase (pas de 1/2 FC) : 90€
- **En Excellence, si une équipe est exemptée de 1/2 FC : 80 € à l'inscription et 20 € à la table le jour de la FC**
- Interclubs : 100 €
- Coupe de France : Les équipes règlent 40 € à l'inscription pour le tour où elles rentrent, puis 24 € les deux premières fois où elles se qualifient.
- Patton breton : 42 € à l'inscription
16 € à chaque tour (au bénéfice des clubs) - 30 € pour la 1/2 finale et la finale.

♦ LES FINALES DE LIGUE

- | | |
|---|-------------|
| • Finale de Ligue par paire : | 32 € |
| • Finale de Ligue par équipe : | 66 € |
| • DN3/2 : | 124 € |
| • DN Mixte/2 : | 124 € |
| • DN4/4: | 216 € |
| • Finale de zone de la Coupe de France : | 66 € |
| • Finale nationale par paire : | 40 € |
| • Finale nationale par équipe : | 96 € |

La paire ou l'équipe qualifiée directement en finale de ligue doit s'acquitter d'un droit d'inscription équivalant à une qualification directe en finale de Comité.

Tableau des épreuves par paires 2020-2021

		Excellence	Honneur				Promotion			
Districts			Nord	Est	Sud	Ouest	Nord	Est	Sud	Ouest
OPEN	DF	Rennes CPB Vannes	St Brieuc St Malo	Vannes	Lorient	Brest Lannion	X			
	FC	Vannes	Saint-Malo	Rennes BCR	Lorient	Lannion	<i>A définir</i>	<i>A définir</i>	<i>A définir</i>	<i>A définir</i>
	FL	Nantes BCN	Rennes (<i>A définir</i>)				X			
MIXTE	DF	Rennes CPB Vannes – Brest	Paimpol Saint-Malo	Rennes CPB	Vannes Lorient	Brest	X			
	FC	Saint-Malo Quimper	Saint-Brieuc	Rennes BCR	Vannes	Brest	Dinan	Rennes CPB	Lorient	Lesneven
	FL	Rennes (<i>A définir</i>)	Laval				X			
DAMES	DF		Paimpol	Rennes CPB	Vannes	Brest	X			
	FC	Saint-Malo	Paimpol	Rennes CPB	Vannes	Brest	Saint-Malo		Lorient	Lannion
	FL	Nantes BCN	X				X			
SENIOR OPEN	DF	<i>A définir</i>	Saint-Malo Dinan	Rennes CPB	Vannes Lorient	Brest	Paimpol	Dinan	Vannes	Brest
	FC	<i>A définir</i>	<i>A définir</i>	<i>A définir</i>	<i>A définir</i>	<i>A définir</i>	<i>A définir</i>		<i>A définir</i>	
	FL	X	X				X			
SENIOR MIXTE	DF	<i>A définir</i>	Saint-Malo Dinan	Rennes CPB	Vannes Lorient	Brest	Paimpol	Dinan	Vannes	Lesneven
	FC	<i>A définir</i>	Saint-Malo	Rennes BCR	Vannes	Brest	<i>A définir</i>		<i>A définir</i>	
	FL	X	X				X			
ESP	FC	X		DN 3/2	WE 1	Rennes BCR		DN Mixte/2	WE 1	Rennes BCR
	FN	Chartres			WE 2	Nantes BCN			WE 2	Nantes BCN

Excellence

Conditions de participation : Voir en page 4, les nouvelles conditions de participation.

N.B. Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une équipe à jouer dans la division supérieure à celle de son I.V. Pour bénéficier de cette autorisation, il faut en faire la demande, si possible par mail à Laurent Camin.

♦ **Simultanés**

Si, pour des raisons techniques , le classement en simultané est impossible, un classement par centre sera réalisé et le nombre de qualifiés sera déterminé dans chaque centre, au prorata du nombre des compétiteurs du centre.

Paire DN3

Date Limite d'Inscription : 15/02/2021 auprès du secrétariat du comité de Bretagne

36 paires qui jouent un mouvement complet en deux week-ends.

Finale de Ligue: 124€ Les 6-7/03/2021 à Rennes BCR & 17-18/04/2021 à Nantes BCN

Finale Nationale : 40€ Les 12-13/06/2021 à St-Cloud

Paire DN2 Mixte

Date Limite d'Inscription : 14/12/2021 auprès du secrétariat du comité de Bretagne

28 paires qui jouent un mouvement complet en deux week-ends.

Finale de Ligue: 124€ Les 9-10/01/2021 à Rennes BCR & 13-14/02/2021 à Nantes BCN

Finale Nationale : 40€ Les 20-21/03/2021 à St-Cloud

Paire Open

Date Limite d'Inscription : 14/12/2021

FC : soit IV \geq 184, soit 5 premières de la FC, soit qualifiées en FN, soit descendant de DN/3 la saison passée

Demi-finale : 32€ Le 23/01/2021 à Rennes CPB et Vannes

Finale de Comité : 32€ - Finale directe : 48€ Les 13-14/03/2021 à Vannes

Finale de Ligue : 32€ Les 1er-2/05/2021 à Nantes BCN

Pas de Finale nationale

Paire Mixte

Date Limite d'Inscription : 14/12/2021

FC directe : soit IV \geq 184, soit 5 premières de la FC, soit qualifiées en FN la saison passée

Demi-finale : 32€ Le 9/01/2021 à Rennes CPB, Vannes et Brest

Finale de Comité : 32€ - Finale directe : 48€ Les 30-31/01/2021 à Saint-Malo et Quimper

Finale de Ligue : 32€ Les 13-14/02/2021 à Rennes (à définir)

Pas de Finale nationale

Paire Dames

Date Limite d'Inscription : 14/12/2021

Finale de Comité : 32€

Les 20-21/01/2021 à Saint-Malo

Finale de ligue : 32 €

Les 7-8/04/2021 à Nantes BCN

Pas de Finale nationale

Paire Senior Open

Date Limite d'Inscription : 15/02/2021

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Accès direct en FC pour les paires soit d'IV ≥ 184 , ou l'année précédente, soit dans les 5 1ères paires de la FC, soit qualifiées en FN.

Demi-finale : 32€ Le 31/03/2021 à (à définir)

Finale de Comité : 32€ - Finale directe : 48€ Le 21/04/2021 à (à définir)

Pas de Finale de ligue

Finale Nationale : 40€ Les 7-8/06/2021 à St-Cloud

Paire Senior Mixte

Date Limite d'Inscription : 15/02/2021

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Accès direct en FC pour les paires soit d'IV ≥ 184 , ou l'année précédente, soit dans les 5 1ères paires de la FC, soit qualifiées en FN.

Demi-finale : 32€ Le 30/03/2021 à (à définir)

Finale de Comité : 32€ - Finale directe : 48€ Le 20/04/2021 à (à définir)

Pas de Finale de Ligue

Pas de Finale Nationale

Honneur

Conditions de participation : Voir en page 4 , les nouvelles conditions de participation.

N.B. Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une équipe à jouer dans la division supérieure à celle de son I.V. Pour bénéficier de cette autorisation, il faut en faire la demande, si possible par mail à Laurent Camin.

♦ Simultanés

Si, pour des raisons techniques , le classement en simutané est impossible, un classement par centre sera réalisé et le nombre de qualifiés sera déterminé dans chaque centre, au prorata du nombre des compétiteurs du centre.

Paire Open

Date Limite d'Inscription : 14/12/2020

Demi-finale : 32€ Le 24/01/2021 à St-Brieuc, St Malo, Vannes (Lorient), Brest (Lannion)

Finale de Comité : 32€
en simultané Le 14/03/2021 à Saint-Malo, Rennes BCR, Lorient, Lannion

Finale de Ligue : 32€ Les 1er-2/05/2021 à Rennes (à définir)

Finale Nationale : 40€ Les 12-13/06/2021 à St-Cloud

Paire Mixte

Date Limite d'Inscription : 14/12/2020

Demi-finale : 32€ Le 10/01/2021 à Paimpol, St-Malo, Rennes CPB, Vannes (Lorient), Brest

Finale de Comité : 32€
en simultané Le 30/01/2021 à St-Brieuc, Rennes BCR, Vannes, Brest

Finale de Ligue : 32€ Les 13-14/02/2021 à Laval

Finale Nationale : 40€ Les 20-21/03/2021 à St-Cloud

Paire Dames

Date Limite d'Inscription : 16/11/2020

1/2 FC de Comité : 32 €

Le jeudi 3/12/2020 à Paimpol, Rennes CPB, Vannes, Brest

Finale de Comité : 32€

en simultané, Le 14/01/2021 à Paimpol, Rennes CPB, Vannes, Brest

Pas de Finale de Ligue

Pas de Finale Nationale

Paire Senior Open

Date Limite d'Inscription : 14/12/2020

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Demi-finale : 32€ Le 27/01/2021 à Dinan, St-Malo, Rennes CPB, Vannes, (Lorient), Brest

Finale de Comité : 32€

en simultané Le 17/03/2021 à (à définir)

Pas de Finale de Ligue

Pas de Finale Nationale

Paire Senior Mixte

Date Limite d'Inscription : 14/12/2020

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Demi-finale : 32€ Le 26/01/2021 à Dinan, St-Malo, Rennes CPB, Vannes, (Lorient), Brest

Finale de Comité : 32€

en simultané Le 16/03/2021 à (à définir)

Pas de Finale de Ligue

Pas de Finale Nationale

Promotion

Conditions de participation : Voir en page 4, les nouvelles conditions de participation.

N.B. Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une équipe à jouer dans la division supérieure à celle de son I.V. Pour bénéficier de cette autorisation, il faut en faire la demande, si possible par mail à Laurent Camin.

♦ **Simultanés**

Si, pour des raisons techniques , le classement en simutané est impossible, un classement par centre sera réalisé et le nombre de qualifiés sera déterminé dans chaque centre, au prorata du nombre des compétiteurs du centre.

Paire Open

Date Limite d'Inscription : 15/02/2021

Finale de Comité : 32€
en simultané Le 18/04/2021 à (à définir)

Pas de Finale de Ligue

Pas de Finale Nationale

Paire Mixte

Date Limite d'Inscription : 18/01/2021

Finale de Comité : 32€
en simultané Le 31/01/2021 à Dinan, Rennes CPB, Lorient, Lesneven

Pas de Finale de Ligue

Pas de Finale Nationale

Paire Dames

Date Limite d'Inscription : 14/12/2020

Finale de Comité : 32€

en simultané, Le 14/01/2021 à Saint-Malo, Lorient, Lannion

Pas de Finale de Ligue

Pas de Finale Nationale

Paire Senior Open

Date Limite d'Inscription : 14/12/2020

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Demi-finale : 32€

Le 6/01/2021 à Paimpol, Dinan, Vannes, Brest

Finale de Comité : 32€

en simultané Le 8/04/2021 à (à définir)

Pas de Finale de Ligue

Pas de Finale Nationale

Paire Senior Mixte

Date Limite d'Inscription : 14/12/2020

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Demi-finale : 32€

Le 5/01/2021 à Paimpol, Dinan, Vannes, Lesneven

Finale de Comité : 32€

en simultané Le 7/04/2021 à (à définir)

Pas de Finale de Ligue

Pas de Finale Nationale

Tableau des épreuves par équipes 2020-2021

		Excellence	Honneur				Promotion			
Districts		Rennes BCR Nantes BCN	Nord	Est	Sud	Ouest	Nord	Est	Sud	Ouest
DN 4	1er WE 2e WE	Rennes BCR Nantes BCN								
OPEN	DF	Rennes CPB	Saint-Brieuc	Saint-Malo	Vannes	Brest Lannion	Saint-Brieuc	Sarzeau	Quimper	
	FC	Rennes BCR	Rennes CPB				Rennes BCR	Quimper		
	FL	Nantes BCN	Rennes CPB					X		
MIXTE	DF	à définir	Saint-Brieuc	Rennes CPB	Vannes Lorient	Saint-Renan		X		
	FC	à définir	à définir				à définir	à définir		
	FL	Rennes (à définir)	Nantes BCN					X		
DAMES	DF	X	Rennes CPB		Lorient	Lannion		X		
	FC	X	Saint-Brieuc				Dinan	Quimper		
	FL	Nantes BCN	X					X		
SENIOR SENIOR MIXTE	DF	Rennes BCR	Paimpol Saint-Malo	Rennes BCR	Vannes Lorient	Brest		X		
	FC	Rennes BCR	à définir				Plouha	Rennes CPB	Sarzeau	Lannion Quimper
	FL	La Baule (Floralies)	La Baule (Floralies)					X		
	DF	X	Saint-Malo	Rennes BCR	Vannes Lorient	Brest Lannion		X		
	FC	Vannes Lorient	Vannes Lorient	X				Saint-Brieuc	Sarzeau	Morlaix
Interclubs Coupe de France	FL	X	X					X		
	FC	Vannes	D1 FL	Rennes (à définir)				Patton : 1/2 FC Brieuc-Rennes (à définir)- Brest	Saint-	
Trophée de France	FC	à définir	D 2 FL	Nantes BCN				Patton : FC : Saint-Brieuc		
	FC	Supprimé	D 3 FL	Nantes BCN						
Espérance	FC	Supprimé	D 4 FL	Rennes (à définir)						

Excellence

Conditions de participation :

Voir en page 4, les nouvelles conditions de participation.

N.B. Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une équipe à jouer dans la division supérieure à celle de son I.V. Pour bénéficier de cette autorisation, il faut en faire la demande, si possible par mail à Laurent Camin.

DN4 Open

Date Limite d'Inscription : 16/11/2020 **auprès du secrétariat du comité de Bretagne**

Poule de **12** équipes avec les **9** premières équipes de la DN4 et les **3** premières de l'excellence de la saison précédente (**modification du RNC juillet 2019**).

Finale de Ligue : 216€ Les 12-13/12/2020 à Rennes BCR & 23-24/01/2021 à Nantes BCN
Finale Nationale : 96€ Les 6-7/02/2021 à St-Cloud

Quatre Open

Date Limite d'Inscription : 16/11/2020

Demi-finale : 80€

S'il y a plus de 24 équipes, une 1/2 finale sera organisée les 12-13/12/2020 à Rennes CPB
Mais, en fonction du nombre d'équipes, le comité pourrait être amené à modifier l'organisation.

Finale de Comité : 48€ - Les 16-17/01/2021 à Rennes BCR

Finale directe : 80€ en cas d'exemption de 1/2 FC + 20 € le jour de la FC

Finale de Ligue : 66€ Les 6-7/02/2021 à Nantes BCN

Finale Nationale : 96€ Les 27-28/02/2021 à St-Cloud

Quatre Mixte

Date Limite d'Inscription : 15/02/2021

Demi-finale : 80€

S'il y a plus de 24 équipes inscrites, une 1/2 finale sera organisée les 27-28/03/2021 (**à définir**)
Mais, en fonction du nombre d'équipes, le comité pourrait être amené à modifier l'organisation.

Finale de Comité : 48€ Les 10-11/04/2021 à (**à définir**)

Finale directe : 80€ en cas d'exemption de 1/2 FC + 20 € le jour de la FC

Finale de Ligue : 66€ Les 29-30/05/2021 à Rennes (**à définir**)

Finale Nationale : 96€ Les 26-27/06/2021 à St-Cloud

Quatre Dames

Date Limite d'Inscription : 18/01/2021

Finale de Comité : Pas de finale de comité cette saison

Finale de Ligue directe : 90€ Les 20-21/02/2021 à Nantes BCN

Finale Nationale : 96€ Les 24-25/04/2021 à St-Cloud

Quatre Senior Open

Date Limite d'Inscription : 15/02/2021

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Finale de Comité : 90€ Les 13-14/04/2021 à (à définir)

Finale de Ligue : 66€ Les 19-20/05/2021 à La Baule (Floralies)

Finale Nationale : 96€ Les 9-10/06/2021 à St-Cloud

Quatre Senior Mixte

Date Limite d'Inscription : 18/01/2021

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Finale de Comité : 90€ Les 2-3/02/2021 à Vannes, Lorient

Pas de Finale de Ligue

Pas de Finale Nationale

Honneur

Conditions de participation :

Voir en page 4, les nouvelles conditions de participation.

N.B. Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une équipe à jouer dans la division supérieure à celle de son I.V. Pour bénéficier de cette autorisation, il faut en faire la demande, si possible par mail à Laurent Camin.

Quatre Open

Date Limite d'Inscription : 16/11/2020

Demi-finale : 80€ Les 12-13/12/2020 à Saint-Brieuc, Saint-Malo, Vannes, Brest (Lannion)

Finale de Comité : 48€ Les 16-17/01/2021 à Rennes CPB

Finale de Ligue : 66€ Les 6-7/02/2021 à Rennes CPB

Finale Nationale : 96€ Les 27-28/02/2021 à St-Cloud

Quatre Mixte

Date Limite d'Inscription : 15/02/2021

Demi-finale : 80€ Les 6-7/03/2021 à St-Brieuc, Rennes CPB, Vannes (Lorient), St Renan

Finale de Comité : 48€ Les 27-28/03/2021 à (à définir)

Finale de Ligue : 66€ Les 29-30/05/2021 à Nantes BCN

Finale Nationale : 96€ Les 26-27/06/2021 à St-Cloud

Quatre Dames

Date Limite d'Inscription : 16/11/2020

Demi-finale : 80€ Les 19-20/12/2020 à Rennes BCR, Lorient, Lannion

Finale de Comité : 48€ Les 20-21/02/2021 à Saint-Brieuc

Pas de Finale de Ligue

Pas de Finale Nationale

Quatre Senior Open

Date Limite d'Inscription : 15/02/2021

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Demi-finale : 80€ Les 9-10/03/2021 à (Paimpol), St-Malo, Rennes BCR, Vannes (Lorient), Brest

Finale de Comité : 48€ Les 23-24/03/2021 à (à définir)

Finale de Ligue : 66€ Les 19-20/05/2021 à La Baule (Floralies)

Finale Nationale : 96€ Les 9-10/06/2021 à St-Cloud

Quatre Senior Mixte

Date Limite d'Inscription : 18/01/2021

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Demi-finale : 80€ Les 9-10/02/2021 à St- Malo, Rennes BCR, Vannes, (Lorient), Brest (Lannion)

Finale de Comité : 48€ Les 16-17/02/2021 à Vannes (Lorient)

Promotion

Conditions de participation :

Voir en page 4, les nouvelles conditions de participation.

N.B. Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une équipe à jouer dans la division supérieure à celle de son I.V. Pour bénéficier de cette autorisation, il faut en faire la demande, si possible par mail à Laurent Camin.

Quatre Open

Date Limite d'Inscription : 14/12/2020

Demi-finale : 80€ Les 9-10/01/2021 à Saint-Brieuc, Sarzeau, Quimper

Finale de Comité : 48€ Les 23-24/01/2021 à Rennes BCR, Quimper

Pas de Finale de Ligue

Pas de Finale Nationale

Quatre Mixte

Date Limite d'Inscription : 15/02/2021

Finale de Comité : 90€ Les 27-28/03/2021 à (à définir)

Pas de Finale de Ligue

Pas de Finale Nationale

Quatre Dames

Date Limite d'Inscription : 18/01/2021

Finale de Comité : 90€ Les 20-21/02/2021 à Dinan, Quimper

Pas de Finale de Ligue

Pas de Finale Nationale

Quatre Senior Open

Date Limite d'Inscription : 15/02/2021

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Finale de Comité : 90€ Les 23-24/03/2021 à Plouha, Rennes CPB, Sarzeau, Quimper, Lannion

Pas de Finale de Ligue

Pas de Finale Nationale

Quatre Senior Mixte

Date Limite d'Inscription : 18/01/2021

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures

Finale de Comité : 90€ Les 16-17/02/2021 à Saint-Brieuc, Sarzeau, Morlaix

Pas de Finale de Ligue

Pas de Finale Nationale

Espérance par paire

Date Limite d'Inscription : 12/04/2021

<< Ce championnat de France "Espérance" est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la F.F.B., à l'exclusion de ceux **classés ou antérieurement classés** en 1ère, 2ème série ou 3ème série. >>

N.B. Il est possible de cumuler la participation à ce Championnat avec un championnat Open par Paire (Promotion par exemple).

Finale Nationale : 20€ Le 29/05/2021 à Chartres-de-Bretagne
Cette finale est jouée en simultané national
(2 séances de 18 donnes à 14 et 17h)

Espérance par équipe

La compétition est supprimée cette saison.

Coupe de France

Inscription : 40€, aux deux premières qualifications : 24€, Finale de zone : 66€, Finale nationale : 96€.

Coupe de France 2020

Tour 6 :	Le 05/12/2020 à 9h à Vannes
Quart de finale:	Le 05/12/2020 à 14h à Vannes
Demi-finale :	Le 05/12/2020 à 19h à Vannes
Finale :	Au plus tard le 23/12/2020 dans un club
Pas de Finale de zone Pas de Finale nationale	

Coupe de France 2021

Date Limite d'Inscription : 18/01/2021

Inscription : 40€ et aux deux premières qualifications : 24€ (**même en cas de victoire par forfait**)
Finale de zone : 66€, Finale nationale : 96€

Phase éliminatoire : Matches de 28 donnes

Tour 1 : 4/02/2021 - Repêchage 19/02/2021

Tour 2 : 19/03/2021 - Repêchage 9/04/2021

Tour 3 : 30/04/2021 - Repêchage 21/05/2021

Tour 4 : 14/06/2021 (Matches de 32 donnes avec écrans)

Tour 5 : 29/06/2021 (**3 tours de 10 donnes avec écrans**).
Il doit être joué au plus tard le 30/06 (art. 54 du RNC).

Tours 6-7 : un samedi en octobre 2021

Pour être en conformité avec les recommandations de la FFB, les tours 5, 6 et 7 se joueront (comme la finale de zone et la finale nationale) en 3 tours de 10 donnes au lieu d'un match de 2 mi-temps de 16 donnes. Cela permettra aux équipes qui se déplacent au complet de faire jouer plus de donnes à chacun de leurs joueurs.

EN PRINCIPE, à partir du tour 4, les matchs doivent se disputer avec des écrans. Mais une tolérance est accordée pour jouer sans écran si les matchs se déroulent dans des clubs qui n'en sont pas équipés.

RÈGLEMENT DES INTERCLUBS

Les caractéristiques de la saison 2019-2020 des Interclubs sont reprises pour la saison 2020-2021.

Voir les tableaux des places réservées aux clubs pour les divisions 1 et 2 en pages 31 et 32.

Article 1 .- Le championnat de France Interclubs est ouvert à tous les clubs agréés par la F.F.B. Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il peut régulièrement en constituer avec ses membres licenciés à la F.F.B.

Sauf dérogation, aucune équipe ne peut comprendre :

- Un joueur non licencié par l'intermédiaire du club,
- Un membre du club participant ou ayant participé la même saison à la compétition dans une autre équipe (du club ou non).
- Les équipes sont formées de 4 à 6 joueurs. Toutefois, les équipes des divisions 4 et 5 sont autorisées à se compléter à 7 joueurs.

Les places appartiennent aux clubs :

- Ce sont les clubs qui gagnent ou perdent des places dans les divisions 1 et 2.
 - Ce sont les clubs qui choisissent les équipes qu'ils inscrivent dans les diverses divisions.
- En D1, D2, D3, il n'y a pas d'indice de valeur maximal pour les équipes mais les clubs doivent remplir leurs places – en fonction des places acquises - en commençant par le haut (D1, puis D2, puis D3, puis D4).

Dérogation : un club de moins de 30 licenciés peut constituer une ou plusieurs équipes pour jouer en division 4 ou 5 avec des joueurs licenciés dans un autre club du même comité ; l'équipe doit comprendre au moins deux joueurs licenciés dans le club.

Article 2 .- Tous les joueurs doivent être en possession de la licence fédérale au moment de l'inscription de leur équipe ; la licence doit obligatoirement être prise dans le club pour le compte duquel le joueur participe à l'interclubs.

En application de l'article 5.1 du Règlement national des Compétitions :

- « *Un joueur ne peut changer de club qu'exceptionnellement et après accord des deux clubs concernés.*
- ***Un joueur ayant participé à l'Interclubs doit garder jusqu'à la fin de la saison en cours sa licence dans le club pour lequel il a participé.***
- ***Un changement de comité en cours de saison nécessite l'accord des deux comités différents. »***

"Le bridgeur souhaitant en cours d'année changer de club doit envoyer une demande de transfert par mail aux présidents des clubs "perdant" et "gagnant" avec copie au secrétariat du Comité de Bretagne.

Après accord du club "perdant" et du club "gagnant", le bridgeur doit demander le remboursement de sa licence au club "perdant" et doit s'acquitter de sa licence auprès du club "gagnant".

Article 3 .- Montées et descentes pour la saison 2020-2021 (reprise de la saison 2019-2020)

Application des articles 44.4 et 44.5 du Règlement national des Compétitions.

- **Descente de D1 en D2** : 5 équipes.
- **Montée de D2 en D1** : 4 équipes (art.44-4, alinéa 3) + 1 place vacante

La place vacante est attribuée obligatoirement, et dans l'ordre suivant, à :

1 - Un club dont une équipe a joué la finale nationale de l'Interclubs D 2 mais n'ayant pas fini dans les 4 premières de la finale de comité.

2 - Aux clubs ayant demandé à bénéficier d'une place supplémentaire en D 1 .

3 - Au club de l'équipe classée 5e de la D 2 de 2019.

- **Descente de D2 en D3** : 7 équipes.

- **Montée de D3 en D2** : 5 équipes (art.44-4, alinéa 3) : (2 de D3 A et 2 de D3 B et la meilleure classée 3^e sur les 2 centres) + 1 place vacante

La place vacante est attribuée obligatoirement, et dans l'ordre suivant, à :

1 - Un club dont une équipe a joué la finale nationale de l'Interclubs D 3 mais n'ayant pas fini dans les 5 premières de la finale de comité.

2 - Aux clubs ayant demandé à bénéficier d'une place supplémentaire en D2 .

3 - Au club de l'équipe classée 3e non montante sur les 2 centres de D3.

- **Descente de D3** : Il n'y a ni montée ni descente obligatoire en D4 et D5 ni descente obligatoire de D3 en D4.

Les clubs peuvent inscrire en D3 autant d'équipes qu'ils le souhaitent **SOUS RESERVE** qu'ils aient occupé les places qu'ils ont gagnées en D1 ou en D2 la saison précédente (voir tableaux ci-dessous). Les clubs peuvent inscrire en D4 ou D5 autant d'équipes qu'ils le souhaitent.

Article 4 .- Composition

Les équipes sont réparties en 5 divisions : D1, D2, D3, D4, D5.

Composition des divisions en 2021

D1 : 20 équipes (voir tableau ci-dessous) (reprise de la saison 2019-2020)

En 2021, la D1 sera constituée :

- Des 15 premières équipes du classement de la D1 de 2019.
- Des 4 premières équipes du classement de la D 2 de 2019.
- D'une place vacante attribuée selon les critères définis aux paragraphes 1, 2 et 3 du chapitre « **montée de D2 en D1** » de l'article 3.

District Nord	5	District Est	5	District Sud	5	District Ouest	4
Malo	3	Rennes BCR	3	Vannes	4	Quimper	1
Saint-Brieuc	1	Rennes ASPTT	1	Lorient	1	Brest-Iroise	1
Dinan	1	Chartres-de-Bret.	1			Morlaix	1
19 + place vacante							1

D2 : 30 équipes (voir tableau ci-dessous) (reprise de la saison 2019-2020)

En 2021, la D2 sera constituée :

- Des 5 équipes descendantes de la D1 de 2019.
- Des 19 équipes classées de 5 à 23 de la D2 de 2019.
- Des 5 premières équipes du classement de la D3, à savoir : les 2 premières de la D3 A et les 2 premières de la D3 B de 2019, plus la 3^e meilleure de D3 A ou de D3 B.
- 1 -D'une place vacante attribuée selon les critères définis aux paragraphes 1, 2 et 3 du chapitre « montée de D3 en D2 » de l'article 3.

District Nord	5	District Est	7	District Sud	11	District Ouest	6
Dinan	1	Rennes BCR	4	Vannes	6	Saint-Renan	1
Paimpol	2	Rennes CPB	2	Carnac	1	Morlaix	2
Saint-Brieuc	2	Rennes ASPTT	1	Lorient	2	Brest-Iroise	1
				Ploërmel	1	Lesneven	1
				Pontivy	1	Lannion	1
29 + la place vacante							

Article 5 .- Inscription

- En D1, D2, D3, il n'y a pas d'IV maximal pour les équipes mais les clubs doivent remplir leurs places – en fonction des places acquises - en commençant par le haut (D1, puis D2, puis D3, puis D4).

TRES IMPORTANT

- Un club ne peut bénéficier d'une place supplémentaire en D2 s'il n'a pas utilisé toutes ses places en D1 .
- Un club ne peut bénéficier d'une place supplémentaire en D3 s'il n'a pas utilisé toutes ses places en D2.

Conditions d'inscription

En **D4** => Les équipes d'IV > 190 peuvent jouer en D4 en FC mais, en cas de victoire, ne pourront pas jouer la FL (art. 44-1 du RNC)

En **D5** => IV équipe ≤ 143

IV Max joueur = 40

Article 6 .- Toute équipe participant à l'interclubs au stade de comité peut continuer sa route jusqu'à la finale nationale.

Chacune des divisions 1, 2, 3, 4 débouche sur une finale de ligue et une finale nationale.

La division 5 est organisée seulement au stade comité, suivie par une finale nationale (**sans finale de ligue**). Le champion de comité se qualifie en finale nationale. **S'il déclare forfait, le vice-champion, et lui seul, peut être repêché.**

Article 7 .- L'interclubs est classé :

- En catégorie 2 pour la D1 et la D2
- En catégorie 3 pour la D3
- En catégorie 4 pour la D4
- En catégorie 5 pour la D5

ANNEXE

En divisions 3 et 4, la compétition se disputera désormais en deux poules dont les équipes, réparties selon leurs indices, en serpentin, joueront le même nombre de donnes.

Le champion de comité sera désigné au meilleur score.

Pour la qualification en ligue, si le nombre d'équipes retenues est pair, le nombre de qualifiées sera égal dans chaque poule.

Si ce nombre est impair, la dernière équipe retenue sera celle qui aura obtenu le meilleur classement entre les deux poules, après la désignation d'un nombre pair d'équipes entre les deux poules.

Interclubs Div I

Date Limite d'Inscription : 12/04/2021

Finale de Comité : 100€ Les 8-9/05/2021 à Vannes

Finale de Ligue : 66€ Les 5-6/06/2021 à Rennes (à définir)

Finale Nationale : 96€ septembre 2021 à St-Cloud

En DI, il n'y a pas d'indice de valeur maximal pour les équipes.

Si un club a une équipe de DI qui doit descendre en DII (mais qui souhaiterait rester en DI) et une équipe de DII qui doit monter en DI (mais qui souhaiterait rester en DII), le club étant propriétaire des places décide en accord avec ses joueurs.

Si un club n'a pas occupé ses places en DI, il ne peut inscrire d'équipes en DII.

Interclubs Div II

Date Limite d'Inscription : 12/04/2021

Finale de Comité : 100€ Les 8-9/05/2021 à Vannes

Finale de Ligue : 66€ Les 5-6/06/2021 à Nantes BCN

Finale Nationale : 96€ Septembre 2021 à St-Cloud

En DII, il n'y a pas d'indice de valeur maximal pour les équipes.

Interclubs Div III

Date Limite d'Inscription : 12/04/2021

Finale de Comité : 100€ Les 8-9/05/2021 à Vannes

Finale de Ligue : 66€ Les 22-23/05/2021 à Nantes BCN

Finale Nationale : 96€ Les 19-20/06/2021 à St-Cloud

En DIII , il n'y a pas d'indice de valeur maximal pour les équipes.

Interclubs Div IV

Date Limite d'Inscription : 12/04/2021

Finale de Comité : 100€ Les 8-9/05/2021 à Vannes

Finale de Ligue : 66€ Les 22-23/05/2021 à Rennes (*à définir*)

Finale Nationale : 96€ Les 19-20/06/2021 à St-Cloud

En DIV , une équipe d' IV supérieur à 190 peut jouer en FC mais ne peut participer à la FL en cas de qualification (art.44-1 du RNC)

Interclubs Div V

Date Limite d'Inscription : 12/04/2021

Finale de Comité : 100€ Les 8-9/05/2021 à Vannes

Pas de finale de Ligue

Finale Nationale : 96€ Les 19-20/06/2021 à St-Cloud

En DV , aucune équipe ne peut jouer si son IV est supérieur à 143 (RNC).

En DV , aucun joueur ne peut jouer si son IV est supérieur à 40 (RNC).

Trophée de France

La compétition est supprimée cette saison.

Patton Breton Oceania

Date Limite d'Inscription : 16/11/2020

Le règlement complet est décrit en page 13.

Tarif : 42€ à l'inscription et 16€ réglés au club à chaque tour

Stade District :

Tours éliminatoires : 16€ par équipe pour le club recevant

T1 : 7/01/2021

T2 : 28/01/2021

T3 : 18/02/2021

T4 : 18/03/2021

T5 : 1er/04/2021

T6 : 15/04/2021

Demi-finale : 30€ (somme reversée au comité) Le 22/04/2021 (à définir)

Finale de Comité : 30€ (somme reversée au comité) Le 15/05/2021 à St-Brieuc

Coupe des Clubs

Phases qualificatives : 12 dates jusqu'au 15 mai dans les clubs inscrits à l'épreuve.

Dans chaque centre, un quart des joueurs de chaque série sera qualifié pour la Finale de la Coupe avec au moins 2 paires de chaque série.

Finale : 18/06/2021 (*lieu à définir*)

Si la participation sur l'ensemble de la Bretagne est importante, la FC se déroulera sur 2 ou 3 centres (ex. : Brest-Saint Brieuc-Rennes).

La compétition comprend 2 séances de 24 donnes à 13h et 17h30.

Un livret de donnes sera remis à chaque joueur à l'issue du simultané.

Un apéritif dînatoire clôturera la manifestation.

Tarif : 20 € par paire.

Attribution des points :

La finale de la Coupe des Clubs est une épreuve donnant lieu à une attribution de Points de Performance.

Attributions forfaitaires aux :

- * 50 premières paires du classement général (20 PP pour le 1^{er}, ...),
- * 50 premières paires du classement général sans joueur 1^{ère} série (15 PP pour le 1^{er}, ...).

Les points d'expert seront doublés pour les 3^{ème} et 4^{ème} séries jusqu'au 100^{ème}.

Trophées :

La Finale sera récompensée par une coupe par série. Ce trophée sera gravé et daté avec le nom du club et le nom des joueurs et sera remis en jeu tous les ans.

Les gagnants de chaque série recevront un prix siglé FFB ainsi qu'un modèle réduit de la coupe. Les trophées seront remis par le président du comité à l'occasion de l'Assemblée générale.

Simultané Open de France

Le Trophée Open de France, anciennement Trophée Crédit mutuel est pérennisé sous le nom de Simultané Open de France pour éviter les confusions avec le Trophée de France.

Il n'y aura pas de DLI comme pour les autres épreuves.

Les paires intéressées pourront s'inscrire directement dans leur espace licencié sur le site FFB, dans la rubrique Compétitions-choisir FFB dans le menu déroulant-Simultané Open de France ou par l'intermédiaire de leur club, quand la FFB aura créé la compétition, peut-être aux environs du mois d'avril.

* **les 25 et 27/05/2021** (*lieu à définir*)

Le tarif (non encore confirmé) devrait être de 25 €/personne pour les 2 séances.

PROBABLEMENT, comme cette saison, les joueurs des 50 premières paires au classement national scratch et des 50 premières paires au classement national handicap gagneront une invitation nominative pour participer au 3 ème Open de France (date non encore communiquée mais probablement pendant le week-end de la Toussaint 2021).